

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 30 mars 2023**

Date de convocation et d'affichage : 24 mars 2023

**DL-20230330-003**

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Sonia FAVIÈRE		X
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Marqaux CHAROUSSET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Georges THOMAS		X	Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD		X	Nathalie DESCOURS	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Corinne SAVIN	X		Emilie NGUYEN		X
Jean COMTET	X		Guylène MATILE-CHANAY		X
Hervé GINET		X	Nicolas VANEL	X	
Laurent TRONCHE	X		Antoine MATRAS		X
Annie GRIMAUD		X			

Élus absents	Donne pouvoir à
Georges THOMAS	Jean-Marc BODET
Annie CHATELARD – arrivée à 19h33	Anne-Christine DUBOST
Hervé GINET	Jean-Michel LADOUCE
Annie GRIMAUD	Jean-Pierre GAITET
Sonia FAVIERE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Pascal GIMENEZ
Patrick GUINET	Alain ROUX
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Tanguy NAZARET
Guylène MATILE-CHANAY	Marie-Chantal JOLIVET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Jean COMTET	58,6%	29	17	27



### FINANCES

#### Budget communal - Approbation du compte de gestion 2022

Jean-Marc BODET, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, présente à l'Assemblée le compte de gestion 2022 de la commune, qui s'avère conforme en ses écritures au compte administratif 2022.

Il propose au Conseil Municipal,

Après s'être assuré que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier reprend en ses écritures les titres et mandats émis, les décisions d'affectation de résultats du budget 2021 ainsi que les décisions modificatives votées par le Conseil Municipal au cours de l'année,

Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du compte administratif 2022 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, à savoir :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Recettes	11 075 506,31 €	2 031 857,52 €
Dépenses	11 141 424,14 €	2 832 550,38 €
<b>Solde (R-D)</b>	<b>-65 917,83 €</b>	<b>-800 692,86 €</b>
Excédent antérieur reporté	700 000 €	1 302 216,01 €
Déficit antérieur reporté		
<b>Solde d'exécution</b>	<b>634 082,17 €</b>	<b>501 523,15 €</b>
Restes à réaliser de l'exercice	0,00 €	495 384,68 €
<b>Résultat net de clôture</b>	<b>634 082,17 €</b>	<b>6 138,47 €</b>

D'approuver le compte de gestion 2022 de la Commune.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE le compte de gestion 2022 de la Commune.

Voix pour	21
Voix contre	0
Abstentions	6

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 30 mars 2023.

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.



Le Maire,

Jean-Pierre GAITET